



Bonjour,

Nous vous informons de nouvelles mesures de sûreté sur les vols vers les Etats-Unis au départ de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle à compter du 08 juillet 2014

Les autorités américaines demandent aux transporteurs aériens un renforcement des mesures de sûreté à l'embarquement des vols à destination des USA à compter du 08 juillet 2014.

Ces mesures, appliquées sur nos vols au départ de l'aéroport de de Roissy Charles de Gaulle, n'ont pas d'impact sur notre programme de vols dans l'immédiat.

Nous vous recommandons d'aviser les passagers embarquant sur un vol vers les Etats-Unis, d'anticiper leur présentation à l'aéroport.

Tous les équipements électroniques (téléphones, tablettes, ordinateurs, e-livres, consoles de jeux, appareils photo, caméscopes...), prévus en bagage cabine, doivent être présentés chargés et en état de fonctionnement lors de l'embarquement à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle.

Il est recommandé aux passagers de garder les chargeurs de batterie dans leur bagage cabine. Le rechargement des équipements est possible en salle d'embarquement. Ceci doit être réalisé au plus tard jusqu'à la fin de l'embarquement de votre vol.

Pour votre information uniquement : En cas de contrôle, si l'appareil est déchargé ou défectueux, le passager sera invité à retourner au poste d'inspection filtrage pour brancher son appareil et passer le test d'allumage, dans ce cas notre vol pourrait être impacté par un retard. En cas de test non concluant, le passager peut se voir refuser l'embarquement avec l'appareil défectueux.

Bien Cordialement,

L'équipe commerciale